



Service Affaires Générales
Pôle Assemblées
Tél. 04.94.36.30.81
ASSEMBLEE@mairie-toulon.fr

CONSEIL MUNICIPAL
DU
VENDREDI 28 JANVIER 2022
ORDRE DU JOUR

DECISIONS	2
SECURITE CIVILE	5
EDUCATION.....	6
RESSOURCES HUMAINES	6
FINANCES.....	7
MARCHES PUBLICS	7
CULTURE.....	8
PROPRIETES FONCIERES	9
POLICE MUNICIPALE ADMINISTRATIVE	10
EMPLACEMENTS	10
DEFI CLIMATIQUE	11
ECOLOGIE URBAINE.....	11
JEUNESSE.....	12
SPORT.....	13
TRAVAUX COMMUNAUX.....	14

DECISIONS

COMPTE RENDU

Compte rendu des diverses décisions prises par Monsieur le Maire de Toulon, Ancien Ministre, dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses pour le mois de janvier 2022, en application de la délibération du 12 juin 2020, enregistrée sous le numéro 2020/17/S.

DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux

2021/113 - Paiement à Maître Aurélie GUILBERT, Avocat, de la somme de 840 € TTC dans l'affaire DENIS – DELMAS et ROHFRITSH C/ THUILLIER ET LAUXERROIS (policiers municipaux agressés dans le cadre de leurs fonctions) – Facture n° 2021.0135.

DECISIONS DE LOUAGE DE CHOSE :

2021/101 - DE CONCLURE avec l'Association « LES DONNEURS DE VOIX / BIBLIOTHEQUES SONORES » dont le siège social est sis 11, Rue de Chabannes (83000) TOULON, une convention à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux sis à TOULON, 17, Rue Glacière. Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1er Septembre 2021 pour la durée d'une année non renouvelable.

Les frais de fonctionnement (eau, électricité...) sont à la charge de l'Association qui a les compteurs à son nom.

Le Preneur s'acquittera également de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ces taxes seront imputées en recettes sur le Budget de la Ville, chapitre 70, article 71, compte 70878.

2021/110 - DE CONCLURE avec l'Association « YOGA CLUB PRANA », dont le siège social est sis à Ollioules (83190), 27, Allées des Magnolias, une convention à titre précaire et révocable portant sur une salle située dans un bâtiment communal dénommé « Maison de quartier des Lices » sis à TOULON (VAR), 256, Avenue de la Victoire.

Cette convention est consentie à compter du 1^{er} janvier 2022 pour la durée d'une année, ne pouvant excéder douze ans.

Compte tenu du but poursuivi par cette Association, cette mise à disposition est consentie à titre gratuit, les charges seules étant supportées par l'Association et évaluées sur la base d'un forfait annuel établi à 150 €.

Ces redevances seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 70878.

2021/111 - De conclure avec l'association « LA FARLEDE – TOULON ECHECS », dont le siège est sis à LA FARLEDE (83210), chez Madame Martine BOLLA, Hameau des Grands, 33, chemin des Bleuets, une convention d'occupation portant sur une salle située dans un bâtiment communal dénommé « ECOLE ELEMENTAIRE VAL FLEURI » sis à TOULON (VAR), Rue Junique.

Cette convention est consentie à titre gratuit à compter du 1^{er} janvier 2022 pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction ne pouvant excéder douze ans.

Compte tenu du but poursuivi par cette association, cette mise à disposition est consentie à titre gratuit, les charges seules étant supportées par l'Association et évaluées sur la base d'un forfait mensuel établi à 50 €.

Ces sommes seront imputées en recettes au budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, compte 752.

2021/112 - De conclure avec la SAS « L'EAUTEL DE L'ARSENAL » dont le siège est situé à TOULON (Var), 15, rue Victor Micholet, immatriculée au Registre des Commerces et Sociétés n° 839 767 654 00024, représentée par M. Laurent PHELIP, une convention d'occupation précaire et révocable portant sur le garage communal n° 49, situé à TOULON (VAR), 9001, Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 15 novembre 2021, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 57,83 € HT, soit 69,40 € TTC, révisable annuellement tous les 1ers janviers.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

2021/115 - DE CONCLURE avec l'Association « Corps Sonore » dont le siège social est sis à LA SEYNE SUR MER (83500), Clos Rita, 245, chemin Arnaud, une convention d'occupation à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux situés Maison de Quartier du Pont du Las, située 56, rue Félix Mayol à TOULON, afin de promouvoir l'expression et la communication auprès des enfants, des jeunes et des adultes.

Cette convention est consentie à compter du 1^{er} janvier 2022 pour la durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder trois ans.

La Ville consent au Preneur une mise à disposition gratuite à l'exception des frais de fonctionnement qui s'élèvent selon un forfait annuel fixé à 250 €.

Ces frais seront imputés en recettes sur le Budget de la Ville, chapitre 70, fonction 71, article 70878.

2021/116 - De conclure avec la SAS « L'EAUTEL DE L'ARSENAL » dont le siège est situé à TOULON (Var), 15, rue Victor Micholet, immatriculée au Registre des Commerces et Sociétés n° 839 767 654 00024, représentée par M. Laurent PHELIP, une convention d'occupation précaire et révocable portant sur le garage communal n° 69, situé à TOULON (VAR), 9001, Rue pierre SEMARD, « Parking de l'Equerre ».

Cette mise à disposition est consentie à compter du 15 novembre 2021, moyennant le versement d'une redevance mensuelle de 57,83 € HT, soit 69,40 € TTC, révisable annuellement tous les 1ers janviers.

Cette convention se renouvellera ensuite par tacite reconduction, sans pouvoir excéder douze ans. Ces sommes seront imputées en recettes sur le budget de la Ville, chapitre 75, fonction 71, compte 752.

JEUNESSE :

2021/05/D.J. - DE CONCLURE avec l'Association « L'Instant Artistik » dont le siège social est sis à Toulon, 81 avenue Amiral Collet, une convention à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux dénommés « Annexe de l'école élémentaire Lazare Carnot » situés à Toulon, 81 avenue Amiral Collet.

Cette convention est consentie pour une durée d'un an à compter de sa signature par les deux parties, avec tacite reconduction.

2021/06/D.J. - DE CONCLURE avec l'Association « Les mamans toulonnaises » dont le siège social est sis à Toulon 83 200, chez Mme FERDJANI, résidence Le Plein Azur, 813 avenue des Moulins, une convention à titre précaire et révocable portant sur des locaux communaux dénommés « Annexe de l'école élémentaire Lazare Carnot » situés à Toulon, 81 avenue Amiral Collet.

Cette convention est consentie pour une durée d'un an à compter de sa signature par les deux parties, avec tacite reconduction.

FINANCES :

2021/05/F – Fusion régie unique Education – Petite Enfance et régie de recettes Accueil des Familles.

2021/06/F – Réalisation d'un emprunt d'un montant de 4.000.000 € auprès de la Banque Postale.

RISQUES URBAINS ET HABITAT :

2021/07 - Décision d'exécuter des travaux d'office, IMR n°1958/2021, Immeuble sis à Toulon (Var), 57, avenue Colonel PICOT, cadastré AS N°0716.

CIMETIERES :

2022/01 – Attribution de concessions funéraires.

2022/02 – Rétrocession d'une concession funéraire.

2021/03 – Attribution de concessions funéraires.

AFFAIRES CULTURELLES :

2022/DAC001 – DE MODIFIER les tarifs de mise en vente d'ouvrages culturels appartenant aux musées de la Ville de Toulon.

COMMANDE PUBLIQUE :

2022/01 – Information concernant la conclusion des marchés publics.

RAPPORTEUR

Monsieur Yannick CHENEVARD, Premier Adjoint

SECURITE CIVILE

01.1.01 DGSsécuciv01 2022/1/S	Autorisation de signer la convention pour permettre le survol du Mont Faron par des aéronefs pour assurer des missions de reconnaissance sur le front rocheux du massif
--	---

RAPPORTEUR

Madame Josée MASSI, 2ème Adjoint

EDUCATION

02.1.01 DFSVQéduc01 2022/2/S	Autorisation de rémunérer les auteurs illustrateurs participant à l'opération "Toulon sur livres" au titre du parcours culturel de l'élève
---	--

RESSOURCES HUMAINES

02.4.01 DRHremob01 2022/3/S	Remplacement sur un emploi permanent d'un instructeur des autorisations d'urbanisme (catégorie B, filière administrative, grade rédacteur territorial) au service Droit des sols au sein de la Direction Développement Urbain de la DGA Aménagement et Développement - Recours à un agent contractuel
02.4.02 DRHpaie-carrières01 2022/4/S	Autorisation de rembourser la part salariale des tickets restaurant volés à la Direction Jeunesse

RAPPORTEUR

Monsieur Robert CAVANNA, 3ème Adjoint

FINANCES

03.1.01 DFJprbu01 2022/5/S	Présentation du Rapport Annuel 2020 des représentants de la Ville désignés comme administrateurs au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale du Bassin de Génie Océanique FIRST (B.G.O. FIRST)
03.1.02 DFJprbu02 2022/6/S	Transmission du rapport d'activité 2020 et du compte administratif 2020 des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.)
03.1.03 DFJprbu03 2022/7/S	Compte rendu d'activité 2020 de la société Oméga+, délégataire pour l'exploitation des salles de spectacle Zénith Oméga et Oméga Live
03.1.04 DFJcoex01 2022/8/S	Garantie d'emprunt en faveur de l'Entreprise Sociale de l'Habitat LE LOGIS FAMILIAL VAROIS pour le remboursement des lignes du prêt réaménagées auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon la quotité de garantie accordée à l'origine par la Ville de Toulon
03.1.05 DFJbudg01 2022/9/S	Révision des Autorisations de Programme : clôture, création et modification

MARCHES PUBLICS

03.4.01 DFJmarch01 2022/10/S	Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention pour la constitution d'un groupement de commandes avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée pour les prestations topographiques, foncières et détection de réseaux
---	--

RAPPORTEUR

Monsieur Yann TAINGUY, 5ème Adjoint

CULTURE

05.1.01 DSPDCmuse01 2022/11/S	Autorisation d'acquérir des œuvres d'art en vue de l'enrichissement des collections des musées de la Ville de Toulon
--	--

RAPPORTEUR

Madame Virginie PIN, 6ème Adjoint

PROPRIETES FONCIERES

06.2.01 DFJgepa01 2022/12/S	Désaffectation d'un logement communal situé dans l'école Cité des Pins
06.2.02 DFJgepa02 2022/13/S	Déclassement du domaine public de la parcelle cadastrée EP n°152 et réitération des dispositions contenues dans la délibération du 17 septembre 2021
06.2.03 DFJgepa03 2022/14/S	Modification des procès-verbaux de transfert à la Métropole Toulon Provence Méditerranée des biens appartenant à la Commune de Toulon
06.2.04 DFJgepa04 2022/15/S	Cession d'un local commercial sis 394 Avenue de la République, cadastré section CM 330, au prix de 35 000 €

RAPPORTEUR

Monsieur Laurent JEROME, 7ème Adjoint

POLICE MUNICIPALE ADMINISTRATIVE

07.4.01 DGSpolmun01 2022/16/S	Remises gracieuses à divers redevables
--	--

EMPLACEMENTS

07.5.01 DFJtaxe01 2022/17/S	Exonération des redevances domaniales au profit de l'établissement commercial LE KOI AU COUVENT au titre de l'année 2021
--	--

RAPPORTEUR

Monsieur Mohamed MAHALI, 11ème Adjoint

DEFI CLIMATIQUE

11.2.01 DADvildur01 2022/18/S	Mise en œuvre d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et à la mobilité durable au sein d'établissements scolaires et autorisation de signer les conventions avec l'organisme Eco CO2
--	---

ECOLOGIE URBAINE

11.5.01 DADschs01 2022/19/S	Renouvellement de la convention définissant les modalités de participation du Service Communal Hygiène et Santé de la Ville de Toulon à la mise en œuvre de la politique vaccinale par le Département du Var
--	--

RAPPORTEUR

Madame Valérie MONDONE, 12ème Adjoint

JEUNESSE

12.1.01 DFSVDQjeun01 2022/20/S	Autorisation de signer les conventions pour la mise en place d'activités au sein des accueils de loisirs de la ville
12.1.02 DFSVDQjeun02 2022/21/S	Mise à jour du règlement intérieur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement
12.1.03 DFSVDQjeun03 2022/22/S	Attribution de subventions aux associations "Jeunesse"
12.1.04 DFSVDQjeun04 2022/23/S	Attribution de subventions aux associations ayant répondu à l'appel à projet relatif aux loisirs éducatifs des 12-17 ans pour les vacances scolaires 2022 et autorisation de signer les conventions de partenariat financier

RAPPORTEUR

Monsieur Laurent BONNET, 15ème Adjoint

SPORT

15.1.01 DFSVQspol01 2022/24/S	Attribution d'une subvention de fonctionnement au RCT Association au titre du Budget 2022, et autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention de subvention et de partenariat
15.1.02 DFSVQspol02 2022/25/S	Attribution de subventions aux associations sportives au titre du Budget 2022 affectées à la saison sportive 2021-2022 et autorisation de signer les conventions de subvention et de partenariat financier

RAPPORTEUR

Monsieur Erick MASCARO, 21ème Adjoint

TRAVAUX COMMUNAUX

21.3.01 DSTbâti01 2022/26/S	Dépôt de demandes d'autorisation d'urbanisme
--	--